



Par Vouilles è Carîres



Bimensuel de
Verdigym Collines
Flobecq HT003

Verdigymcollines.be



Newsletter de Mai et de Juin 2010.

Bravo, bravo et merci à tous, bénévoles, marcheurs, sponsors, artisans pour cette Magnifique marche des Collines 2010. Bien sur ne faisons pas la fine bouche, 1451 marcheurs c'est une réussite. Un grand merci aux clubs qui nous ont rejoins en car pour notre marche, Le Club Bosgeuzen – Voorkempen d'Anvers, Les Ecureuils de Châtelets, Wandelclub De Schooiers Wichelen et les Marcheurs de l'Amitié Landenne. Mais ce dont je suis le plus fier, ce sont les 87 jeunes qui ont répondu à notre opération « VIENS MARCHER AVEC NOUS ». D'ores et déjà, elle sera reconduite l'année prochaine. Une petite déception, pour notre soirée du vendredi, autant l'ambiance était extra, autant nous sommes déçu du peu de monde.

Voilà, donc les beaux jours qui arrivent, avec des agendas très chargés. Avec bien entendu la Ducasse de la Gare, la Marche Adepts de l'Apedaf et la Marche Canine Ast'husse, auxquelles notre club collabore pleinement Nous vous invitons chaleureusement tous à y participer. Et après vous êtes dépensés, restaurez-vous, buvez sans compter, mais avec modération ! Car n'oubliez pas que c'est de là que viendra le bénéfice de l'organisation et non pas de l'effort consentis en marchant. A ne pas rater donc.

Bonne lecture.

Le secrétaire.

Comité 2010.

Président : Storme Jean-Marie,

Email: jeanmarie.storme@verdigymcollines.be

Tel.: 0475/846 206

Secrétaire : Paul Hageman,

Email: paul.hageman@verdigymcollines.be

Tel.: 0475/963 015

Trésorier : Daniel Navet,

Email: daniel.navet@verdigymcollines.be

Assurances : Lisbeth Herbecq,

Email: lisbeth.herbecq@verdigymcollines.be



Un de plus !!!!

Bon anniversaire !!!

Anniversaires du mois Mai

Le 02: Christophe Derbaise

Le 05: Benjamin Artuso

Le 05: Dominique Noiret

Le 07: Fabienne Debodinace

Le 16: Paul Hageman

Le 18: Jean-Pierre Dubois

Le 21: Frans Herbecq

Le 23: Alberte Vepoest

Le 28: Angélique Vandenhende

Le 30: Simon Ménart

Mois de Mai



Le mois de mai est le cinquième mois du calendrier grégorien et le troisième du calendrier julien.

Son nom viendrait du latin maius et fut donné par les Romains en l'honneur de la déesse Maia. Selon certains, ce serait le premier roi romain Romulus qui aurait donné ce nom en l'honneur des sénateurs appelés maiores. À l'origine, c'était le troisième mois du calendrier romain.

Le mois de mai est aussi le mois de Marie. Autrefois, celui-ci était réservé aux communions et baptêmes. De nos jours, cette tradition n'est plus réellement respectée. Les apparitions de Fatima ont eu lieu au mois de mai. Le mois de mai est en relation avec le mois de juin, qui est le mois du Sacré-Cœur.

Néanmoins, les mariages sont le plus souvent célébrés aux mois d'avril et juin, une superstition encore vivace indiquant qu'il ne faut pas se marier en mai, la femme serait stérile. Les Romains évitaient de se marier en mai car c'était aussi le mois des esprits malins.

Le 1er mai, la Fête internationale du Travail est célébrée presque universellement (mais ni aux États-Unis et au Canada où cette fête a lieu le premier lundi de septembre). Le mois de mai est le mois du muguet, qui s'offre traditionnellement le 1er mai.

Au Japon, il existe ce que l'on appelle la maladie de mai, une sorte de malaise où les nouveaux étudiants, les travailleurs commencent à être fatigués de leur nouveau travail scolaire ou emploi. Cela est dû à la coutume japonaise qui fait commencer toutes les années scolaires et années fiscales le 1er avril.

Proverbes (souvent contradictoires car ils ont des origines régionales différentes) :

«Au moi de mai, manteau jeté.»

«En avril, ne te découvre pas d'un fil ; en mai, fais ce qu'il plaît ; en juin, tu te vêtiras d'un rien.»

«Femme de mai plaît toujours.»

«Mai froid n'enrichit.»

«Mai pluvieux marie le laboureur et sa fille.»

«Mai pluvieux, laboureur joyeux.»

«Mariages de mai ne fleurissent jamais.»

«Pendant le moi de mai, couvre-toi plus que jamais.»

A vos agendas Mois de Mai



Le Mardi 04 mai- Réunion du Comité à 20h00.

Le Dimanche 16 mai-Marche ACHO à Peruwelz (Val de Verne)

Du vendredi 21 au Dimanche 23 mai: Ducasse de la Gare.

Le Dimanche 23 mai- Marche Adeps au profit de l'APEDAF

Le Dimanche 30 mai-Marche ACHO- Silly (Marcheurs de la Sylle)

Marches conseillées pour le mois de Mai 2010.



<u>Date</u>	<u>Km</u>	<u>Heures</u>	<u>Lieu de départ</u>	<u>Organisateur</u>
Sa 1 ^{er} Di 02	4,7,13,20 25,50	07h00-14h00	Parc Communal, rue des Campagne.6200 Châtelet.	<u>HT006</u> <u>Ecureuils Châtelet</u>
Sa 1 ^{er}	5,10,20	07h30-15h00	Ecole Communale, rue du Bois de Genly 1, 7050 Masnuy-St-Jean	<u>HT061</u> <u>Police de Mons</u>
Sa 1 ^{er} Di 02	6,12,24,42	08h00-15h00	Incchrijvingstent Grote Markt 8300 Blankenberge	<u>Akt 024</u> <u>Internationale</u> <u>Tweedaaggse</u> <u>Blankenberge</u>
Sa 1 ^{er}	6,10,15,21,30	07h00-15h00	Parochiaalcentrum Della Faille, Ouwegemsesteenweg, 9770 Kruishoutem	<u>Akt105</u> <u>Scheldestappers</u> <u>Zingem</u>
Sa 1 ^{er}	5,10,15,20	08h00-18h00	Centre Sportif La Marcotte, rue de l'Eglise 12, 7711 Huissignies	<u>ADEPS</u>

Di 02	7,10,14,21	08h00-15h00	Parochiezaal Nukerkeplein, 9681 Nukerke	<u>AKT007</u> <u>VLAM Ronse</u>
Di 02	5,10,20	08h00-18h00	Maison du Peuple, Place 4, 7810 Maffle	<u>ADEPS</u>
Di 02	5,10,15,20	08h00-18h00	Espace Pierre Descamp, Près de l'Eglise, 7912 Aubechies	<u>ADEPS</u>
Sa 08 Di 09	4,6,12,18,25	08h00-14h00	Cercle L'Union, rue S.Allende, 208 7134 Leval-Trahegnies	<u>HT031</u> <u>Les Tatanes Ailées</u> <u>Epinois</u>
Di 09	7,12,20,30	08h00-15h00	Lutgardiscollege, Av. de la sablière 2, 1160 Auderghem	<u>BBW018</u> <u>Police de Bruxelles</u>
Di 09	5,10,20	08h00-18h00	Salle Paroissiale, Place, 7802 Ormeignies	<u>ADEPS</u>
Me 12	7,12,20	07h30-15h00	Kantschool, Matersplein, 9700 Mater	<u>AKT233</u> <u>Hanske de Krijger</u> <u>Oudenaarde</u>
Je 13	6,12,18,24 32,42	07h00-15h00	P.T.I., Sabine Van Beierenlaan 38, 9620 Zottegem	<u>AKT163</u> <u>Egmont Zottegem</u>
Je 13	4,6,12,20,30	07h00-15h00	Salle Omnisports, Av G.Petit 6, 7940 Brugelette	<u>HT001</u> <u>Les Sucriers de</u> <u>Brugelette</u>
Sa 15	6,11,21	08h00-15h00	Salle des Archers, rue de la Justice 3, 7063 Chaussée Notre Dame Louvignies	<u>HT026</u> <u>Les Marcheurs</u> <u>Sonégiens</u>
Sa 15	5,10,14,21,30	08h00-15h00	Salle Communale, Place 2, 6596 Seloignes	<u>HT073</u> <u>Les Marcheurs</u> <u>D'Imbrechies en</u> <u>Thierache.</u>
Sa 15 Di 16	50 8,15,25,50	06h30 08h00-15h00	Récréatieoord Kluisbos, Poletsestraat 59, 9690 Kluisbergen	<u>AKT034</u> <u>Omloop Kluisbergen</u>
Di 16	7,12,20	07h00-15h00	Salle Comunale des Sports, Verte Chasse, 7600 Peruwelz Challenge ACHO	<u>HT018</u> <u>Marcheurs Val</u> <u>Verne Peruwelz.</u>
Di 16	5,10,20	08h00-18h00	Sous Chapiteau, Place Henri Stourme, 7812 Moulbaix	<u>ADEPS</u>
Ve 21 Lu 24	292 36° Paris - Tubize	20 Mai à 16h00	Stade Leburton Allée des Sports, 1480 Tubize	<u>BBW007</u> <u>Les Roses Noires</u>
Di 23	5,10,15,20	08h00-18h00	Ecole Fondamentale, rue de la Crête 32, 7880 Flobecq Aux Profit de l'APEDAF	<u>Adeps</u>
Di 23	7,14,21,30	08h00-15h00	Ecole Communale, rue des Fruits 73, 1070 Anderlecht	<u>BBW053</u> <u>Police Walkers</u>
Di 23	3,6,12,20	07h00-15h00	Salle St François-Xavier, rue des Ecolles 12, 6240 Farciennes.	<u>HT081</u> <u>Les Joyeux Panards</u> <u>Farciennes</u>
Lu 24	6,12,18,24, 36,50	07h00-15h00	Salle Paroissiale, rue Géo Libbrecht, 7542 Mont St Aubert	<u>HO75</u> <u>Mont Marche</u> <u>Tournai</u>
Lu 24	7,12,15,21	07h00-15h00	Zaal De Vierklaver, Groenstraat 1, 9660 Michelbeke	<u>AKT394</u> <u>De Gordelvrienden</u> <u>Michelbeke</u>
Lu 24	6,12,24	07h00-15h00	Salle, rue de Frasnes, 6238 Liberchies	<u>HT064</u> <u>Liberchies Sport et</u> <u>Loisirs</u>
Me 26	6,12,20	14h00-19h00	Terrain de Football FC Obourg, rue du Camps, 7034 Obourg	<u>HT043</u> <u>Les Ropieurs Mons</u>
Sa 29	4,6,13,25	08h00-14h00	Plaine de Jeux, rue de Bomerée 222, 6110 Lontigny Le Tilleul	<u>HT053</u> <u>Les Agasses</u> <u>Charleroi</u>
Di 30	4,8,12,20,30	07h00-15h00	Ecole Communale, rue St Pierre 6, 7830 Silly Challenge ACHO	<u>HT028</u> <u>Les Marcheurs de la</u> <u>Sylle</u>



Flobecq, Le Dimanche 23 mai 2010.



3^e Marche ADEPS

Au profit de l'APEDAF.

4 Circuits : 5-10-15-20 km

Flobecq se situe dans « Le Parc Naturel du Pays des Collines ». C'est une région absolument remarquable à bien des points de vue : espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux ...

Accueil : Au départ de l'Ecole Fondamentale de la Communauté Française.

Rue de la Crête 32 -- 7880 Flobecq. A Partir de 08h00.

Buvette et petite restauration.



Pour tous renseignements : Pascaline Herbecq
068/44.89.68 * 0475/30.88.62

Mois de Juin

Le mot *juin* vient-il de *juniores*, jeunes gens, ou de *Juno*, *Junonis*, Junon ? Quelques auteurs, en adoptant la première étymologie, supposent que dans ce mois on célébrait la fête de la Jeunesse ; ce sont les mêmes auteurs qui font dériver le mot mai du terme latin *majores*, qui veut dire *hommes âgés*. Cependant la seconde étymologie paraît assez probable, quand on se souvient que précisément, chez les Romains, le mois de juin était consacré à la déesse Junon, femme de Jupiter et mère de Vulcain, d'Hébé et de Mars.

Proverbes du mois

S'il pleut à la Saint-Médard (8/06) et que Saint-Barnabé (11/06) ne lui coupe le pied, il pleut quarante jours plus tard.

De Barnabé (11/06) la journée clairette, de Saint-Médard (8/06) rachète.

S'il pleut à la Saint-Médard (8/06), la récolte diminue d'un quart.

Du jour de Saint-Médard (8/06), s'il fait beau, sois tout certain, d'avoir abondance de grain.

En juin trop de pluie, le grenier vide s'ennuie.

Un de plus !!!!
Bon anniversaire !!!

Anniversaires du mois juin

Le 08: Dany Vandenhende

Le 15: Pascaline Herbecq

Le 16: Daniel Navet

Le 18: Carine Van Damme

Le 30: Jean-Marie Storme



A vos Agenda Mois de Juin

Le mardi 1^{er} juin : Réunion du Comité

Le Dimanche 06 juin : Promenade canine Ast'Husse.

Le Dimanche 13 juin : Challenge ACHO à Ladeuze (Le Roitelet)

Le Samedi 19 juin : Repas des bénévoles.



Chaque membre du club est libre de marcher selon ses envies et ses possibilités. Rien n'est imposé ni même demandé. A chacun de pratiquer selon son gré. Cependant afin de faciliter le choix de ceux qui le désirent, nous proposons une sélection de marches qui nous paraissent intéressantes soit de part leur proximité, la perfection de leur organisation ou la qualité de leur cadre. Qu'une marche ne soit pas reprise ici ne signifie nullement qu'elle ne soit pas digne d'intérêt.

Classement Challenge ACHO 2010 après la marche des Collines.

Clubs faisant partie de l'Association

	TOTAL
HT061 Marcheurs Police Mons	1217
HT062 Les Trouvères Ellezelles	668
HT060 Le Roitelet Ladeuze	583
HT075 Mont-Marche Tournai	476
HT028 Marcheurs de la Sylle	380
HT018 Val de Verne Péruwelz	371
HT050 Vaillants Acrenois	262
HT029 Sans-Soucis Ghlin	236
HT001 Les Sucriers Brugelette	210
HT067 Les Hurlus en Balade	162
HT051 Marcheurs du Souvenir	124
HT069 Randonneurs Ht-Escaut	99
HT072 Footing-Club Ostiches	62
HT043 Ropieurs de Mons	48
HT003 Verdigym Flobecq	44
HT076 Van Gogh Cuesmes	35

REGLEMENT DU CHALLENGE 2010 DU HAINAUT OCCIDENTAL.

- Le Challenge est ouvert à tous les clubs de marche ; les trophées et les souvenirs seront attribués aux 15 clubs de marche qui auront totalisé le plus de points à l'issue des 16 marches reprises ci-dessous.
- Chaque club organisateur conserve son classement traditionnel par participations, mais pour le Challenge, un deuxième classement sera établi par points : 5 km(ou 6 ou 7) = 1 point ; 10 km (ou 11 ou 12) = 2 points ; 20 km = 4 points ; 30 km = 6 points, etc...
Le club ayant remporté le Challenge en sera propriétaire.
- Le club organisateur ne participe pas le jour de sa marche.
- Le classement mis à jour sera affiché à chaque marche ; il sera envoyé aux 16 clubs organisateurs, aux 15 premiers clubs extérieurs classés ainsi qu'aux autres clubs qui en font la demande.
- Les décisions du Comité de gestion sont irrévocables. Les contestations éventuelles sont à formuler par écrit au responsable classement. En cas de contestation les cartes pourront être demandées au club organisateur pour vérification.

Prochaines marches du Challenge :

16/05	Les Marcheurs du Val de Verne : Salle Communale des Sports, Verte Chasse-Péruwelz	7 12 20
30/05	Les Marcheurs de la Sylle : Ecole Communale, Rue Saint-Pierre, 6 – Silly	4 8 12 20 30
13/06	Le Roitelet : Centre Culturel & Sportif, Rue de la Liberté, 23 – Ladeuze (Chièvres)	6 12 20 30
03/07	Club de Marche « Les Trouvères »: Salle Wallemacq – Arbre-Saint-Pierre, 17 à Ellezelles	7 14 25 50
04/07	Footing Club Ostiches : Football Club, Chemin de Stocq, 32 – Ostiches	5 7 12 20 30
01/08	Les Vaillants Acrenois : Le Foyer, Rue Bonne Nuit – Deux Acren	6 12 20 30
29/08	Les Sucriers de Brugelette : Salle Omnisports, Av. G. Petit (Parc Communal)-Brugelette	4 6 12 20 30
05/09	Les Hurlus en Balade : Salle Roger Lefebvre, Place Communale – Hérinnes (Pecq)	7 12 18 24 30
26/09	Police de Mons : Salle « Calva », Chée Roi Baudouin, 39 - Saint-Symphorien	6 12 20 30
10/10	Marcheurs du Souvenir de Leuze : Grand Salon, Place – Blicquy	7 14 21 30
21/11	Les Ropieurs de Mons : Athénée Jean d'Avesnes, av. Gouverneur Cornet 1 - Mons	4 7 12 20 30 42

12/12 Association des Clubs de marche du Hainaut Occidental : Ecole Grand Hornu, Route de Mons –
7301 Hornu - 6 12 et 20 km + REMISE DES TROPHÉES ET CADEAUX 2010 !

Marches Conseillées du mois de Juin 2010

<u>Date</u>	<u>Km</u>	<u>Heures</u>	<u>Lieu de départ</u>	<u>Organisateur</u>
Me 02	6,12,18,30	06h00-15h00	Domaine de Jaurieu, rue Jaurieux 1a, 7910 Arc-Wattripont	<u>AKT456</u> <u>De Jaurieu</u> <u>Stappers</u>
Je 03	6	18h30-18h45	D'Enaemsche Viershaere, Martijn Van Torhoutstraat 184, 9700 Ename	<u>AKT414</u> <u>Comité 2000</u>
Ve 04	6,12,18	08h00-17h00	Feesttent, Waregemsesteenweg 144, 9770 Kruishoutem	<u>AKT 447</u> <u>Klavertje Vier</u>
Sa 05	5,10,15,20	07h00-15h00	Huise Kattebeek, Nieuwgoedlaan, 9800 Petegem Aan de Leie	<u>AKT 140</u> <u>ATB</u> <u>Natuurvrienden</u> <u>Deinze</u>
Sa 05 Di 06	4,6,12,20 30,42	06.30-15.00	Athénée Royal, Drève des Alliés 11, 6530 Thuin	<u>HT048</u> <u>Les Roteus</u> <u>Waibiens Thuin</u>
Di 06	Promenade Canine	09.30-13.30	Ast'Husse, Place A Nouille 13, 7880 Flobecq	
Di 06	5,10,15,20	08h00-15h00	Ferme Scouts, Chaussée de Soignies, 7850 Enghien	<u>ADEPS</u>
Ve 11	100	21h00 En Masse	Salle Kursaal, Av. Vanderperen 30, 7130 Binche	<u>HT025</u> <u>Marcheurs Police</u> <u>de Binche</u>
Sa 12	4,6,12,25	06h00-15h00	Salle Kursaal, Av. Vanderperen 30, 7130 Binche	<u>HT025</u> <u>Marcheurs Police</u> <u>de Binche</u>
Sa 12	6,10,15,21 36,60	07h00-15h00	Voetbalkantine, Sporstraat, 9750 Zingem	<u>AKT 105</u> <u>ScheldeStappers</u> <u>Zingem</u>

Di 13	6,12,20,30	08h00-15h00	C.C.S, rue de la Liberté,23, 7950 Ladeuze Challenge ACHO	<u>HT060</u> <u>Le Roitelet</u>
Me 16	7,10,14, 18,21	08h00-17h00	OC Strijpen, St Andriesstenweeg 163, 9620 Strijpen	<u>AKT 163</u> <u>Egmont Zottegem</u>
Sa 19	7,10,16 21,32	07h30-15h00	Parochiezaal, Poreel, 1547 Bever	<u>AKT 135</u> <u>Padstappers</u> <u>Geraardsbergen</u>
Sa 19	6,12,21,30	08h00-15h00	Maison du Peuple de Besonrieux, rue Vandervelde, 7100 Besonrieux	<u>HT078</u> <u>Les Amis de Maelie</u>
Sa 19	6,12	14h00-19h00	Ruche Verrrière, Place Edmond Gilles 20, 6042 Lodelinsart	<u>HT054</u> <u>Vias Promeneur</u> <u>Club</u>
Di 20	5,10,15,20, 30,42	07h00-15h00	Bertrix Hall, place des 3 Fers,6880 Bertrix Marche Nationale	<u>CP Luxembourg</u>
Di 20	5,10,14 ,21 28,35	06h30-15h00	Zaal de Spill, Loretestraat, 9600 Ronse	<u>AKT 376</u> <u>De Châtons Ronse</u>
Lu 21	5,10,15	08h00-15h00	Cercle Union, rue S.Allende 208, 7134 Leval Trahegnies	<u>HT031</u> <u>Les Tatanes Ailées</u> <u>Epinois</u>
Me 23	7,14,21,28	07h00-15h00	Café De Hotond, Zandstraat 4, 9690 Kluisbergen	<u>AKT 034</u> <u>Omloop</u> <u>Kluisbergen</u>
Sa 26	6,10,16,21	07h30-15h00	Voetbalkantine FC Zottegem, Bevegemse Vijver, 9620 Zottegem	<u>Provinciale</u> <u>Commissie OV</u>
Sa 26	7,14,21,30 42,50,60	06h00-15h00	Basischool De Toekomst, Kerkhostraat 51, 8581 Avelgem	<u>AKT 345</u> <u>De</u> <u>Waterhoekstappers</u> <u>Heestert</u>
Sa 26	5,10,20	07h00-15h00	Allée des Hêtres, 7140 Morlanwelz	<u>HT023</u> <u>Les Oursons en</u> <u>balade</u>
Di 27	4,6,10,20	08h00-14h00	Salle Valère Motte, rue de Jolimont, 7170 La Hestre	<u>HT046</u> <u>La Godasse</u> <u>Faytoise</u>
Di 27	5,10,20	08h00-18h00	Chapiteau de la Kermesse, Place, 7911 Hacquegnies	<u>ADEPS</u>
Di 27	5,10,15,20	08h00-18h00	Musée de la Vie rurale, rue Augustin Melsens 28, 7950 Huissignies	<u>ADEPS</u>



Résultats de la marche des Collines 2010. (Suivant les cartes d'entrées) 1451 Marcheurs

1- Bosgeuzen – Voorkempen- Akt 006	78
2- Les Marcheurs de la police de Mons- HT061	64
3- W.S.V. Egmont Zottegem-Akt163	61
4- Le Roitelet- HT060	53
5- Les trouvères d'Ellezelles-HT062	50
6- Les Vaillants Acrenois-HT050	46
7- Mont Marche Tournai-HT075	43
8- Ecureuils de Châtelet-HT006	39
9- Les Sucriers de Brugelette-HT001	36
10- Marcheurs de la Sylle-HT028	34
11- Pastappers Geraardsbergen-Akt135	32
12- De Chatons Ronse-Akt376	31
13- Les Marcheurs du Val de Verne-HT028	30
14- Les Marcheurs du Souvenir Leuze-HT051	29
15- Les Sans-Soucis de Ghlin-HT029	25
16- Les Hurlus en balade Mouscron-HT067	25
17- Marcheurs de l'Amitié Landenne-NAO16	20
18- Verdigym Collines Flobecq-HT003	19
19- Hanske Krijger Oudenaarde-Akt233	18
20- Le Coq d'Or Ecaussinnois-HT012	16
21- Footing Club Ostiches-HT072	15
22- Marching Team St Gabriel Maurage-HT070	13
23- Vlam Ronse-Akt007	10
24- Everbeekse Wandeltochten-Akt282	10
25- Scheldestappers Zingem-Akt105	10
26- Les Marcheurs Sonégiens-HT026	10
27- Les Marcheurs de la Police de Binche-HT025	10
28- W.S.V. Land Van Rhode-Akt196	9
29- Kes Aigles de Bellecourt-HT065	9
30- W.S.V. De Moedige wandelaars Beenem-Akt009	8
31- Randonneurs de Wattrelos (France)	8
32- De Gordelvrienden Michelbeke-Akt394	8
33- Les Marcheurs Van Gogh-HT076	7
34- Drevetrotters Zonnebeke-Akt078	7
35- Les marcheurs du Hain-BBW016	7
36- Wandelclub Herzele-Akt0422	7
37- De Waterhoekstappers Heester-Akt345	7
38- Les Amis de la Nature de Ath-HT004	6
39- Les Sympas de Landelies-HT071	6
40- Sterrebosstappers Roeselare-Akt314	6
41- W.S.V. De Brigandtrotters-Akt245	5
42- W.S.V.Wervik-Akt061	5
43- C.S.C. Lierde-Akt294	5
44- Florastappers Gent-Akt103	4
45- W.S.V. De Stormvogels Oostende-Akt070	4
46- W.S.V. De Sportvrienden-Akt087	4
47- Les Culs de Jatte du Mauge-NA026	4
48- Les Randonneurs du Haut escaut-HT069	4

49- Dwars door Brakel-Akt107	3
50- De Kadodders-Akt349	3
51- Spartiastappers-Akt391	3
52- Les Ropieurs de Mons-HT043	3
53- A.T.B.De Natuurvienden Deinze-Akt140	3
54- De 12 Uren Van Lauwe-Akt217	3
55- Boerenkijstappers-Akt450	2
56- La Godasse de Rebecq-BBW050	2
57- De Kreketrekkers-Akt412	2
58- La Godasse Faytoise-HT046	2
59- De Witsoonestappers-Akt180	2
60- Wandelclub Kwik Bornem-Akt076	2
61- Gentbrugse Zwallmvrienden-Akt128	2
62- De Winkelse Stappers-Akt323	2
63- De Marktroppers Herne-Akt114	2
64- De Rustige Bos-Stappers jabbeke-Akt178	2
65- Godelievestappers Ruddervoorde-Akt059	2
66- Les Marcheurs des Echos de la Mehaighe-LG044	2
67- Op en Rond Tiegemberg-Akt274	2
68- Omloop Kluisbergen-Akt034	2
69- Postiljion Wandelclub Merlebeke-Akt091	2
70- Liberchies Sport et Loisirs-HT074	2
71- De Reigerstappers Vinderhoute-Akt084	2
72- Audax Tournai-HT080	2
73- W.S.V.De Mirakelstappers Waregem-Akt332	2
74- Police Walkers Anderlecht-BBW053	2
75- Sportraad Zuierenkerke-Akt449	2
76- Les Tatanes Ailées Epinois-HT031	2
77- W.S.V. Wettren-Akt010	2
78- W.S.V. Aalter-Akt003	2
79- Les Godasses de Fraire-NA051	2
80- W.S.K Marke-Akt012	2

Les Castors des Comognes de Vedrin, Les Amis de l'Argentine, Wandelclub Gasthofstappers De Klinge, W.S.V.de Dragonders Hasselt, De Ijbrekers Haaltert, WZW Wandelclub de Duinstappers Westende, Wase Steinbockvrienden, Police de Bruxelles, 1000 Pattes Philippeville, De Stroboeren, Les Hull'ottes Profondeville, Les Trainees Savates Montignies S/Sambre, Le marabout de Gilly, Les Roses Noires de Tubize, Les Randonneurs de la haute Meuse, Gent Mars lege-Natie, Kingierclub Kuurne, De Kwartels, La Caracole Andennaise, W.S.V.Ibis Puurs.

Cette marche des collines à été soutenue par la présence active de 53 bénévoles. Qu'on se le dise. Un grand merci à eux.



**Voilà un nouveau service ouvert à tous. Les déplacements en car.
Voici les destinations proposées, ainsi que les Clubs organisateurs.
Pour de plus amples informations...**



Les cars proposés par les Vaillants Acrenois

PETIT RECHAIN le 23 mai (départ 6h30). Grande marche du printemps organisée par les Marcheurs Rechaintois(LG078)

BERTRIX Le 20 juin (départ 6h). Marche nationale

OIGNIES EN THIERACHE Le 4 septembre (départ 6h30) . Organisé par les Crayas du Thiry (NA053)

BUTCHENBACH le 11 novembre (départ 6h). Organisé par Wanderclub Bütchenbach (VGDS 003)

NAMUR le 18 décembre (départ 16h30). Organisé par Wallonia-Namur (NA 009)

Points de passage du car :

Deux-Acren (Place)

Lessines (magasin Hubo)

Ollignies (Place - friagerie)

Renseignements et inscriptions :

- Nadine Thésin 068 57 04 56 ou 0498 20 65 11

- HT050@ffbmp.be

- <http://www.vaillants-acrefois.be>

Cars organisés par le comité des sucriers de Brugelette

AUDRESSELLES : Le 2 mai - Départ à 7h. Marche en côte d'Opale.

FROIDCHAPELLE : Le 27 juin. Marche au pied des barrages de l'eau d'heure

OSTENDE : Le 8 août . Marche à la mer

MOUSCRON ET MERELBEKE : Le 5 septembre. Marche ACHO des Hurlus et retour du bus des postiers de Gand

MONTIGNIES SUR SAMBRE ET NOVILLE LES BOIS Le 17 octobre.

Les départ se font sur la place de Brugelette à 7h30.

Le car fait ensuite un arrêt au bassin de natation à Soignies

ou à Nimy au parking de Brantano ou encore à la montée de l'autoroute de Ghislenghien (selon la destination)

Les cars sont organisés à condition d'avoir un minimum de 40 participants.

Réservation au plus tard 8 jours ouvrables avant le départ du car.

Participation demandée : 15 € pour toutes les destinations. (10€ pour les enfants)

Renseignements et inscriptions

Mr Thibaut Jean-Marc: 0497/794310 ou 0471/105677

Le paiement au compte n° 001-0344295-21 ou auprès du trésorier fait office de réservation pour le voyage, l'inscription à la marche et le pourboire du chauffeur.

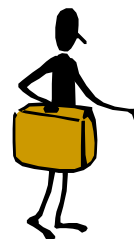
Mont-Marche Tournai propose un déplacement en car.

Date : dimanche 27 juin 2010

Heure de départ : 07H30

Lieu de rendez-vous : Gare de Tournai

Heure prévue du retour : 19H30



HAUSET

Club visité : VGDS007 Micky Mäuse Hauset

Le club Micky Mäuse d'Hauset nous accueille pour des distances de 3-6-12 ou 20 km dans leur superbe nature.

Hauset se situe en communauté germanophone et en région wallonne de la province de Liège (Cantons de l'Est).

Nous clôturerons la journée par la visite de la ville d'Aix-la-Chapelle, située en Allemagne à 5 km d'Hauset.

L'empereur Charlemagne se déplace, à l'époque, de palais en palais et en fait construire un dans l'Allemagne actuelle. L'endroit possède des sources thermales chaudes d'où le nom d'Aix (aqua=eau en latin). Les travaux durent de 795 à 805 mais dès 800, Charlemagne en fait sa résidence permanente et y installe sa cour et son trésor.

La chapelle palatine (795-798) est construite sur un octogone de 31m de diamètre. Du palais, il ne reste aujourd'hui que cette chapelle (d'où le nom d'Aix la Chapelle) qui fait partie de l'actuelle cathédrale.

La cathédrale contient d'ailleurs les tombes de Charlemagne et d'Otton III.

A voir aussi : l'Hôtel de ville, la vieille ville historique, Ponttor et Marschierdor (anciennes portes de la ville)

Vêtements.

Si vous avez participé à l'AG du mois dernier, vous êtes au courant du fait qu'il y a une nouvelle collection de vêtements au Logo de Verdigym Collines Flobecq.

Ceux-ci sont très réussis et vendus à un prix démocratique.

Pour tout renseignement. Alberte Herbecq-Verpoest- 068/44.82.20



C'est avec un soin particulier que nous nous efforçons de mettre notre site à jour afin de vous permettre d'être informé on-line sur toutes nos organisations.

N'hésitez pas à nous faire vos commentaires et/ou propositions via notre livre d'or que vous retrouvez sur ce même site.



Plaidoyer pour l'imprescriptibilité inconditionnelle de la voirie vicinale

par Yves Pirlet - Itinéraires Wallonie 15 février 2010

La loi de 1841 sur les chemins vicinaux déroge au droit commun en n'accordant qu'une imprescriptibilité relative aux chemins et sentiers. La protection et le développement de la petite voirie méritent de voir la mise en application d'une imprescriptibilité inconditionnelle. Le développement de l'article démontre pourquoi !

Aux origines « vicinales » : la loi de 1841

Un des grands principes du droit civil est d'accorder l'imprescriptibilité au domaine public : un tiers ne peut pas acquérir un bien du domaine public par la prescription acquisitive, c'est-à-dire par une possession prolongée alors que le domaine public aurait été laissé à l'abandon. Laissons aux juristes le soin de développer en profondeur les arguments de ce « traitement favorable » du domaine public, considéré comme « hors commerce », disons simplement que chacun défendant mieux son bien privé que le bien commun, il était logique de mieux protéger légalement ce dernier. D'autant plus que l'autorité publique, plus gardienne que propriétaire du domaine public, s'avère souvent être un piètre gestionnaire.

Pourtant, la loi de 1841 sur les chemins vicinaux déroge au moins partiellement à cette règle : l'article 12 stipule en effet que ceux-ci « (...) **sont imprescriptibles aussi longtemps qu'ils servent à l'usage public...** ». Cette disposition assure certes une imprescriptibilité à la totalité de la surface officielle du chemin et protège ainsi des empiétements partiels mais pour autant que ce chemin continue à être utilisé. Par ce mécanisme, tant qu'il y a passage, ne fût-ce que sur une portion congrue de la largeur du chemin, toute la largeur du chemin reste dans le domaine public. Qu'un riverain démontre qu'il n'y a plus eu de passage et l'imprescriptibilité tombe. Et le chemin disparaît avec ! Au moins en théorie, l'imprescriptibilité paraît assez illusoire.



Les raisons qui ont amené le législateur belge à créer cette imprescriptibilité conditionnelle sont assez obscures. On relèvera cependant que le ministre de Theux, promoteur de la loi, avait initialement proposé le régime que nous considérons comme normal : imprescriptibilité sans condition. Il suivait en cela le législateur français qui, en 1836, avait accordé l'imprescriptibilité inconditionnelle à la voirie vicinale. Et le Grand Duché fera de même en 1844. Hélas, de Theux s'est trouvé en face d'une majorité peu réceptive à ce principe : la conception belge du droit n'incorporait qu'avec difficulté les biens communaux dans le

domaine public et l'imprescriptibilité des « servitudes publiques » de passage effrayait de nombreux parlementaires. De plus, il semble bien que de Theux se soit plus focalisé sur les problèmes d'empiètement partiel des riverains sur un chemin que sur le risque d'une rupture complète.

En fin de course, l'article 12 apparaît bien comme un compromis entre les défenseurs de la voirie et le « lobby » des propriétaires fonciers : on conditionne l'imprescriptibilité mais on l'accorde aussi aux « servitudes ». Cependant, même en cette époque où la défense de la propriété privée et des propriétaires fonciers était au parangon des vertus, des parlementaires pouvaient avoir un très haut souci de la défense de l'intérêt général et refuser ce compromis. Le député Simons s'exprima ainsi « ... **Notre but est de mettre les voies vicinales sous la sauvegarde de la loi. Nous voulons empêcher non seulement les empiètements, mais aussi les suppressions illégales qui, quoi que l'on puisse en dire, n'ont que trop souvent lieu au plat pays. Eh bien, en conservant la disposition limitative : « aussi longtemps qu'ils servent à l'usage public », nous n'atteindrons notre but qu'imparfaitement. Nous empêcherons, il est vrai, les usurpations minimales et insignifiantes, mais nous laisserons la porte ouverte aux suppressions totales ; en d'autres termes, nous mettrons obstacle aux petits larcins et laisserons le cours libre aux vols importants** ». Le député Simons n'a pas été suivi mais l'histoire lui a donné raison, au moins jusqu'en janvier 1994.

La suite dans notre prochain n° **L'arrêt de cassation de 1994 (dit arrêt de Plombières) et ses suites.**

[La biodiversité en bref](#)

L'incroyable diversité du monde vivant

Imaginez-vous un instant en plein champ ou au fond d'une forêt profonde : le bourdonnement des insectes, le concert des oiseaux, les traces des mammifères, le bruissement des feuilles, la magie des parfums, la variété des couleurs, la splendeur des fleurs, peut-être le murmure d'un ruisseau... et vous ! Bienvenue en biodiversité, cette incroyable variété du monde vivant, patrimoine naturel inestimable et résultat de plusieurs millions d'années d'évolution.

Jamais seuls !

Biodiversité : le mot prend tout son sens quand on sait que les scientifiques ont répertorié 2 millions d'espèces, mais qu'il en resterait près de 13 autres millions à découvrir ! Batraciens, libellules, oiseaux, poissons, fougères ou orchidées sont quelques unes des merveilles à approcher, semaine après semaine, sur le site de Biodiversité52.

Tous différents

Chaque espèce varie à son tour considérablement selon le patrimoine génétique. Il n'y a qu'à regarder l'Homme : nous faisons tous partie de la même espèce, mais sommes tous physiquement différents. Et les différences génétiques peuvent aussi être plus subtiles et invisibles à l'œil nu.

En équilibre sur un territoire

Enfin, la biodiversité englobe aussi les relations entre les êtres vivants et les communautés qu'ils forment. Car ces millions d'êtres vivants cohabitent, collaborent, se battent, se nourrissent sur des territoires : ils sont en interaction entre eux et avec leur environnement. Or le hêtre isolé au milieu d'une prairie du Brabant ne joue pas le même rôle que lorsqu'il est en famille et forme une forêt en Ardenne. Cette rencontre, entre un environnement et les êtres vivants qu'on y trouve, forme un écosystème qui, lui aussi, fait partie de la biodiversité : les mares, les tourbières, la forêt, les grottes sont autant d'écosystèmes qui seront mis à l'honneur au cours de l'année.

Biodiversité 52 ; www.biodiversite52.be



Dernières nouvelles.

En marge de notre marche des collines et pour ceux que cela pourrait intéresser, vous trouverez ci-après les sites Internet des clubs qui nous ont rendus visites en cars.

A006 Bosgeuzen - Voorkempen

www.bosgeuzen.be

O494 Wandelclub De Schooiers Wichelen

www.deschooiers.be

HT 006 Club Pédestre Ecureuil de Châtelet

www.ecureuil-chatelet.be

NA 018 Marcheurs de l'Amitié Landenne

www.malsiteweb.com



Photo Ecureuil de Châtelet.

Dans le courant du mois d'avril, nous avons visités les Serres de notre ami Christophe Derbaise à Frasnes.

Pour ceux qui ne connaissent pas Christophe, il nous donne un grand coup de main avec sa camionnette lors de la livraison des contrôles.

Voilà l'article paru sur le net.



Les graminées sont de plus en plus présentes dans les jardins. Elles ondulent sous le vent, apportant du mouvement et une touche naturelle. Avec leurs fines tiges dressées, c'est en transparence qu'elles se marient aux vivaces. Quand apparaissent leurs inflorescences à la fin de l'été, toutes ces herbes un peu folles conservent couleurs et volumes dans les parterres, restant jolies jusqu'au cœur de l'hiver. Les graminées sont la spécialité de Christophe Derbaise. Après avoir développé son activité dans des serres en location, le voici enfin chez lui, dans une infrastructure flambant neuve construite à Frasnes-lez-Anvaing, dans le Parc naturel des Collines. Les plantes qui semblent former des prairies en damiers, sont cultivées dans des pots qui prennent la direction des entreprises de jardin, ici et ailleurs. Christophe est un des rares producteurs de Wallonie dont la production est vendue en gros en Flandre, aux Pays-Bas et en France. Mais des plantes restent disponibles pour les jardiniers amateurs, accueillis le samedi à la pépinière.

Cornus Plant

Christophe Derbaise - Rue Hoguenne - 7911 Frasnes-lez-Anvaing
Tél & Fax : 069/233 700 www.cornus-plant.be

Ouvert le samedi de 9 à 17h (en saison) ou sur rendez-vous.

Accès : A8 Bruxelles-Tournai, sortie 31 Frasnes-Hacquegnies, prendre la direction de Renaix pendant 5 km, puis à droite direction Saint-Sauveur. Traverser Saint-Sauveur et à la sortie du village, prendre la 2ème route à droite, puis, au premier carrefour, prendre la direction Ellezelles. Au bout de 800 m, prendre sur la droite la rue Hoguenne.

PRESSE.



Marche des Collines : 40 bougies

Source: Le Courrier de l'Escaut

Terry NOTERMAN

Marche des Collines : 40 bougies

FLOBECQ/VLOESBERG - Ce dimanche, « La Marche des Collines » fête sa 40^e édition. Verdigym, le club organisateur, souhaite à cette occasion sensibiliser les jeunes à la marche. Verdigym organise ce dimanche sa 40^e « Marche des Collines ». L'occasion pour le club de fêter ses 40 ans d'existence ; une histoire qui fera l'objet d'une exposition sur les archives de Verdigym. Pour cette édition anniversaire, le club a également souhaité viser les plus jeunes avec l'action « Viens marcher avec nous ».

Appel aux jeunes

Paul Hageman, secrétaire du club, explique pourquoi vouloir toucher les jeunes : « L'année passée, seuls 6 enfants de moins de 12 ans ont participé à la Marche des Collines. Notre objectif est de faire découvrir aux enfants les vertus de la marche à pied. Et si vous pensez que la marche n'est pas un sport, venez marcher avec nous et vous serez vite convaincus du contraire. » Conscient qu'il faut souvent motiver les plus jeunes pour faire un effort, le club offrira aux enfants une collation ainsi qu'un diplôme.

Mais pour sensibiliser les enfants, il faut recevoir le soutien des écoles. Le secrétaire ne cache pas sa déception : « Nous avons contacté onze écoles de la région en demandant simplement de pouvoir distribuer un tract aux élèves mais seules trois écoles ont répondu : Oeudeghien et les écoles de Flobecq. » L'exposition d'archives du club qui réunit affiches, trophées, photos et tenues d'autrefois et d'aujourd'hui sera accessible le dimanche. Son vernissage aura lieu vendredi soir et sera suivi de l'ouverture officielle du week-end anniversaire de la Marche des Collines ainsi que d'un concert d'« Elvis », alias Mickael Kens. Verdigym compte réunir bon nombre de marcheurs pour cet anniversaire : « Des clubs d'Anvers, de Gand et de Chatelet ont déjà annoncé leur venue avec deux bus. L'année passée, la Marche des Collines a compté 1 450 marcheurs et cette année nous espérons bien atteindre les 2 000 participants. »

Édition spéciale

Cette 40^e marche connaîtra également quelques changements. Verdigym propose, en plus des habituels 4, 7, 14, 20 et 30 km, un exceptionnel parcours de 40 km.

Sans en dévoiler trop sur les circuits complètement nouveaux, ceux-ci passeront par Ogy, Lessines, Wannebecq, Lahamaide et bien entendu Flobecq. La campagne sera donc à l'honneur : « Il n'y a pas dans la marche d'esprit de compétition.

C'est la gourmandise de sensations qui nous pousse à chausser nos bottines.

Tendre l'oreille aux bruits de la nature, écouter la musique du vent, humer l'humus après la pluie, respirer la chaude odeur des résineux, le parfum enivrant des Jacinthe des bois.

Au débouché d'une colline, goûter un souffle d'air et embrasser un panorama exceptionnel. »



Reportage sur Notélé.

http://www.notele.be/index.php?option=com_content&task=view&id=9403&Itemid=3

Ducasse de la gare Flobecq



Vendredi 21 mai 18h00 : Ouverture de la
ducasse

18h30 : Tournoi des Vétérans

Samedi 22 mai 09h30 - 12h00 : Grand Prix de la
gare - Tournoi enfants

11h30 : Apéro

12h00 : Repas (Barbecue -
Crudités)

13h00 - 19h00 : Tournoi de Jeu
de Balle

19h30 : Remise des coupes par le
Maïeur et les autorités
communales

20h00 : Soirée dansante

Dimanche 23 mai 8h00 : Randonnée VTT ~

Parcours sportif et familial

10h30 : Jeux d'antan (Jeu de
ligne, de trou,)

11h30 : Apéro musical

12h00 : Repas (Jambon grillé -
Crudités)

14h00 : Après-midi récréative
animée par AZURO et Jeux inter
villages



Organisation : U.S Balle Pelote – Verdigym Collines – R.U.S

